

FICHE DE PROJET

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE MANGUE EN GUINEE 2^{ème} PHASE

1. Contexte

En Guinée, une nouvelle politique agricole, sous l'appellation de Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA), horizon 2015, a été adoptée en 2007. Cette nouvelle politique agricole est en cohérence avec les six piliers du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) du NEPAD (Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, cadre stratégique de l'Union Africaine pour le développement socio-économique du continent) élaborés pour atteindre le développement durable du secteur agricole en Afrique par l'intégration de toutes ses dimensions stratégiques et opérationnelles.

La déclinaison nationale du PDDAA en Guinée est le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIA-SA), structuré en six (6) programmes qui couvrent des actions favorisant le développement des filières agricoles porteuses comme celle de la mangue.

Le Programme 3 du PNIA-SA « Promotion des exportations et développement de l'agro-business » vise notamment l'amélioration de la compétitivité des filières agricoles d'exportation sur les marchés sous régionaux et internationaux en vue de contribuer à l'équilibre de la balance commerciale de la Guinée et à l'augmentation des revenus des acteurs. Dans ce programme, la mangue est une des filières agricoles ciblées en raison de sa contribution à l'amélioration du niveau de vie des communautés locales notamment en matière de sécurité alimentaire, d'augmentation des revenus et de création d'opportunités économiques en milieu rural.

Le développement du secteur de l'agro-industrie en général et celui de la mangue en particulier est un axe stratégique pour la croissance économique de la Guinée et une opportunité d'investissement importante pour le secteur privé.

En effet, on considère qu'en Guinée les pertes post-récolte en fruits et notamment pour la mangue sont très élevées et varient entre 60 à 85%. Malgré ces énormes pertes, la commercialisation de la mangue permet d'apporter des revenus substantiels aux producteurs et en particulier, à ceux des deux principales zones de production à savoir la Haute Guinée et la Basse Guinée. C'est à ce titre que dans le cadre de sa stratégie d'assistance à la Guinée à travers son projet Cadre Intégré Renforcé (CIR), le cadre d'assistance au commerce a accompagné la Guinée sur le Projet de Développement de la Filière Mangue en Guinée (PRODEFIMA).

Le CAFEX (Centre d'Appui aux Filières d'Exportation) a été identifié comme l'agence d'exécution du projet. Afin de créer un cadre opérationnel susceptible d'assurer la promotion effective des exportations guinéennes, le projet a permis de restructurer le CAFEX en une agence nationale de promotion des exportations,

L'AGUIPEX (Agence Guinéenne de promotion des exportations), Principale Entité de Mise en œuvre (PEMO) a assuré la mise en œuvre à travers une unité de gestion dotée de compétences recrutées à cet effet. Ce nouvel organe a contribué à développer une synergie d'action avec tous

les acteurs concernés par la mise en œuvre des différentes activités de promotion des exportations, de manière à permettre un démarrage effectif des exportations guinéennes dans un court terme.

2. Description du projet

Titre du projet	Projet de Développement de la Filière Mangué en Guinée (PRODEFIMA) 2 ^{ème} phase
Catégorie de projet	Renforcement des capacités commerciales
Entité bénéficiaire du financement	Ministère du Commerce
Entité de mise en œuvre (si différente de la précédente)	AGUIPEX
Durée du projet	5 ans
Coûts totaux du projet	Déterminés suite à une étude de faisabilité
Financement attendu du CIR	
Autres bailleurs de fonds	
Budget National de Développement	
Participation des bénéficiaires	

Le projet, d'une durée de 5 ans, permettra la consolidation des résultats de la phase pilote du PRODEFIMA et renforcera les capacités productives et commerciales des acteurs de la filière mangue dans le but d'augmenter la productivité des vergers et les exportations de mangues de qualité vers les marchés internationaux. Les producteurs et les exportateurs de mangues, ainsi que les acteurs intermédiaires seront les principaux bénéficiaires du projet par le renforcement de leurs connaissances techniques, commerciales, financières, et organisationnelles. Ce projet permettra également le renforcement du cadre institutionnel et des capacités opérationnelles de l'AGUIPEX.

Le projet a une vocation nationale mais sera exécuté dans les principales zones de production des mangues d'exportation. Il s'agit des régions de Kindia (Kindia et Téliélé) et de Kankan (Kankan, Kouroussa, Mandiana, Siguiri et Kérouané).

L'objectif global du projet est d'accroître les revenus des acteurs de la filière, en particulier des petits producteurs, à travers :

- ✓ l'amélioration de l'environnement fiscal et réglementaire ;
- ✓ l'Amélioration de la productivité et de la qualité des mangues ;
- ✓ le renforcement des capacités de collecte, de conditionnement et de conservation des mangues à l'exportation ;
- ✓ le renforcement des capacités des acteurs et des organisations de la filière mangue et l'appui à la commercialisation;

Les résultats escomptés du projet sont :

- R1 :L'environnement des affaires en Guinée dans le secteur des exportations est amélioré ;

- R2 : Les acteurs de la filière maîtrisent les fonctions (techniques, commerciales, financières et organisationnelles) à l'exportation de mangues ;
- R3 : Les acteurs de la filière mangue disposent de capacités de collecte, de traitement, de conditionnement et de conservation des mangues appropriées ;
- R4 : Les acteurs et les organisations professionnelles de la filière mangue maîtrisent mieux les fonctions organisationnelles et d'appui à leurs membres;